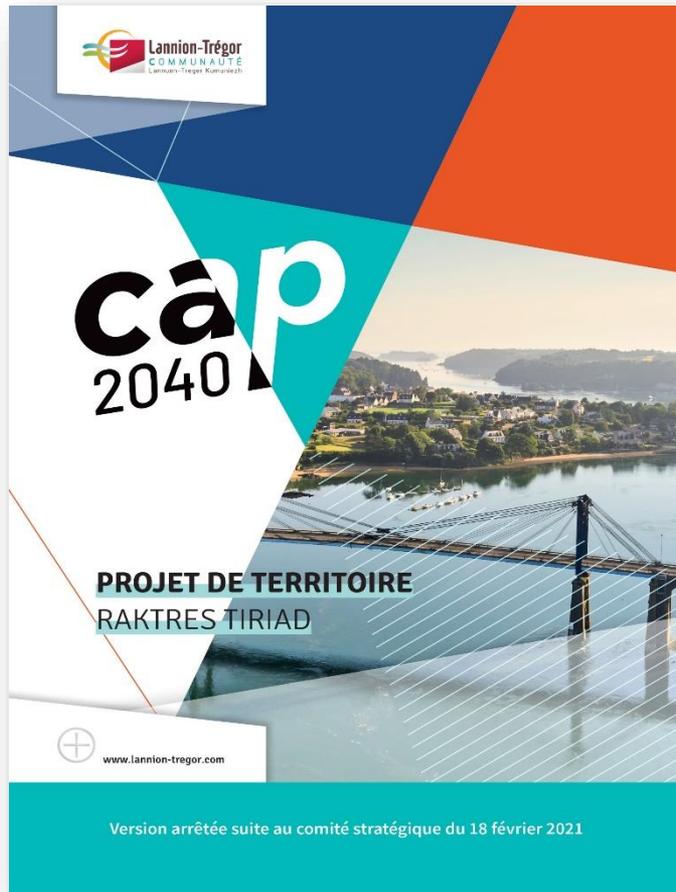


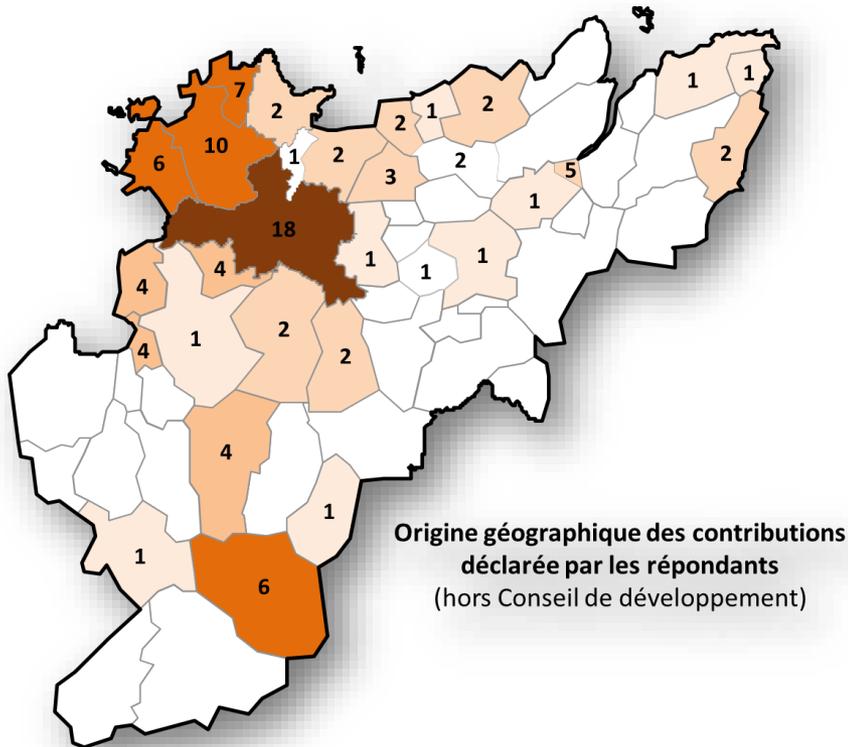
Bilan de la consultation publique et consolidation du Projet de territoire « Cap 2040 »

Le 15 juin 2021

Le cadre



- **Consultation publique qui s'est déroulée du 26 mars au 23 avril 2021**
- **Plus de 60 lieux d'expression** (mairies, maisons communautaires)
- **Formulaire en ligne**
- **Bonne communication dans la presse locale et sur les réseaux sociaux**
- **Permanences tenues sur les 7 pôles du territoire**
- **Une démarche menée avec l'appui de l'ADAC22**

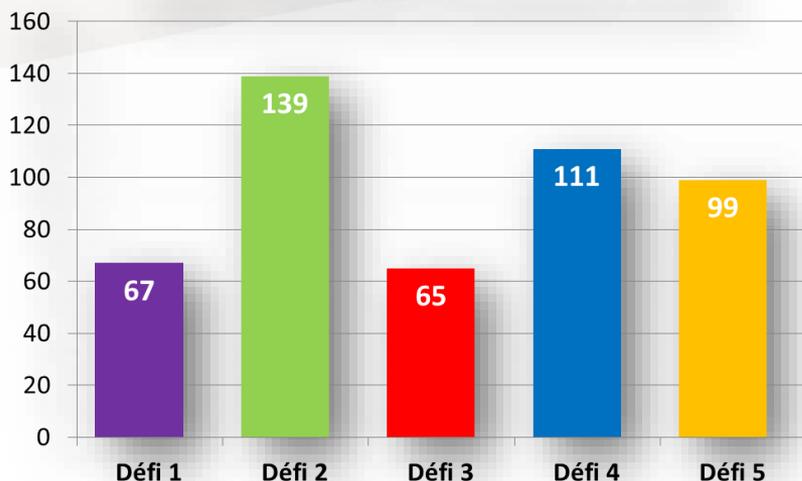


Les chiffres

- **102 contributeurs distincts** (93 avis reçus par voie électronique et 9 sur les registres en mairie)
- **72% émanent de particuliers, 22% d'associations, 6 % autres** (élus, syndicat, entreprises, etc.)
- **Forte concentration sur Lannion et la Côte de Granit Rose** (à relativiser du fait des contributions associatives)
- **Peu de succès des permanences** : moins de 10 personnes reçues sur les 7 lieux
- **480 observations et propositions**
- **22 amendements suite à la consultation**

Les chiffres

Nombre d'observations et de propositions par Défi *



Si deux défis se distinguent par le nombre d'observations et propositions recueillies....

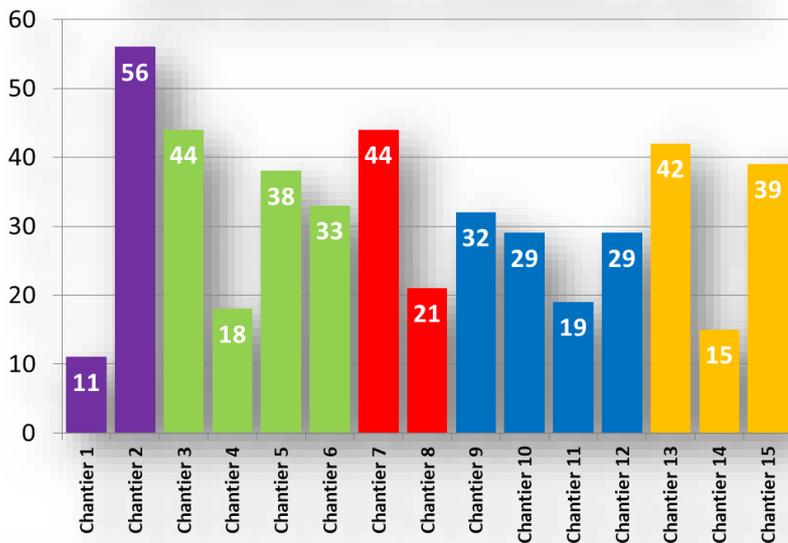
- « Préservation et valorisation de l'environnement » (139)
- « Planification de l'aménagement de l'espace et des mobilités » (111)

... une analyse par chantier est nécessaire :

Le chantier n°2 « Renforcer l'intégration de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires » a appelé le plus grand nombre de réactions (56).

Un nombre important d'observations également pour le chantiers n°3 (Transition énergétique), n°7, (Economie), n° 13 (Habitat), n°15 (Culture & sport) et n°5 (Ressources naturelles)

Nombre d'observations et de propositions par Chantier



Défi « Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités » (111 avis)		
Défis, Chantiers & Objectifs	Synthèse avis et observations	Éléments de réponse
Remarques générales sur le défi Référence avis (2) 42, 56	Pourquoi un horizon si lointain pour des chantiers aussi essentiels ? (42).	Le projet de territoire est une feuille de route stratégique qui fixe des orientations pour guider l'action de la collectivité. L'horizon temporel a été défini sur celui du Schéma de Cohérence territoriale du Trégor (SCoT) qui constitue le socle du projet de territoire et de la Breizh cop. De nombreuses opérations liées à ces orientations sont d'ores et déjà mises en oeuvre.
	Tous les chantiers contenus dans ce défi nécessitent de définir des objectifs chiffrés comme, par exemple, en matière de réduction du trafic, de la vitesse automobile, de réduction de l'espace accordé aux voitures... (56).	Les objectifs en termes de diminution de la consommation d'espace sont chiffrés dans le SCoT en application aujourd'hui sous forme de densités de logements/ha, de production de logements et de % minimum de logements contenus dans l'enveloppe urbaine. Les objectifs du territoire devront s'accorder avec les objectifs chiffrés au niveau national, et seront détaillés dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Plan de Mobilité qui seront élaborés à partir de septembre 2021.
Chantier 9 : Organiser un territoire équilibré autour des centralités (32 avis)		
Défis, Chantiers & Objectifs	Synthèse avis et observations	Éléments de réponse
Objectif 28 : Organiser un territoire équilibré	Chacun doit assumer le fait que « vivre en Trégor », ce n'est pas « habiter en ville ». Or, les citadins qui peuplent de plus en plus le territoire veulent trouver tous les avantages de la ville. Or, la campagne est un monde qu'il faut	L'objectif de ce chantier est de veiller à un aménagement équilibré du territoire, visant à réduire l'impact de l'homme sur le milieu et induisant une confortation des centres. Il ne

Projet de territoire « Cap 2040 » - Défi « Aménagement et mobilités » - Réponses aux observations de la consultation publique - Juin 2021

1

Des réponses formulées pour chacune des 480 observations résultant de la consultation.

Des réponses formulées par les membres du comité exécutif du Projet de territoire (référents élus et conseil de développement) avec l'appui des services de LTC.

Références avis (6) : 2, 10, 28, 16, 41, 78	accepter avec ses contraintes, un monde qui offre bien des avantages et garanti un bien être (28).	s'agit pas là bien évidemment de supprimer tout habitat en milieu rural mais bien de limiter les phénomènes de périurbanisation et d'artificialisation des sols en extension.
	Les infrastructures, équipements et services publics ou privés doivent être équitablement répartis sur le territoire et il ne convient pas de spécialiser certains espaces (commerces, loisirs, administrations...) au risque, sinon, d'aboutir à une concentration excessive. Il est important que chaque habitant ait accès à la plupart des équipements et services courants sans avoir à parcourir des distances trop importantes (10).	LTC est pleinement en phase avec cette remarque, car cela correspond aux objectifs du SCoT du Trégor énoncés dans le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) et dans le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) du SCoT au travers de la mise en place de l'armature territoriale du Trégor.

A propos de la démarche d'élaboration et contenu global du projet Cap 2040 :

- Jugée globalement intéressante et innovante
- Le constat d'une richesse des propositions, fondées sur un diagnostic éclairé et des arguments estimés pertinents
- Un document qui traduit l'ambition portée par la collectivité et la dynamique qui l'anime

Principales remarques critiques :

- Des délais d'élaboration du projet et de consultation publique, seulement en fin de processus, considérés comme trop courts
- Un document parfois perçu comme résultant avant tout de la réflexion des élus et services communautaires
- Le reproche d'une relative carence d'objectifs et projets nouveaux par rapport au projet précédent
- Une prise en compte jugée insuffisante des conséquences de la pandémie liée à la Covid-19
- Le reproche d'un manque de volontarisme sur de nombreux sujets
- Un langage considéré comme trop technique/technocratique

Observations générales (2/3)

- **Observation récurrente :** « Le projet manque d'objectifs chiffrés et précis ainsi que d'indicateurs d'évaluation »

➔ **Rappels :**

- Le Projet de territoire n'est pas un plan d'action mais une feuille de route stratégique qui définit les grandes orientations de la politique communautaire. Cette approche nouvelle avait été posée dès le démarrage des travaux
- Les objectifs opérationnels et chiffrés relèvent d'autres documents de planification qui sont listés dans la section « Mise en œuvre du Projet de territoire ». Le suivi-évaluation du Projet de territoire sera mené dans le cadre de la Commission 8 « Pays du Trégor et prospectives »

Observations générales (3/3)

- **Observation récurrente** : « Nécessité de prendre en compte les effets de la crise sanitaire dans la projection en 2040 »
- ➔ **Plusieurs modifications apportées dans le prologue « Se projeter dans le monde de 2040 » :**
 - Economie : Accélération du e-commerce durant les phases de confinement et essor des circuits courts et des modèles de consommation plus responsables
 - Transport: un phénomène de méfiance par rapport aux transports collectifs , un développement de la pratique cycliste.
 - Habitat : un effet marqué sur les prix de l'immobilier (+ 5 à 10% dans les Côtes d'Armor) et sur la tension en matière de locatif
 - Santé : prise d'importance de la problématique de l'accès aux soins
 - Travail : Des besoins croissants en matière de reconversion dans les secteurs fortement impactés par les confinements
 - Télétravail : Une croissance subite du phénomène qui pourrait avoir un impact sur les besoins en immobilier d'entreprise ?

Défi « Vivre la démocratie locale en Trégor »

67 observations dont 56 portent sur le chantier 2 « Renforcer l'intégration de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires »

- **De manière générale, les avis formulés vont dans le sens des orientations de ce nouveau défi bien que certains relèvent des insuffisances** : manque de connaissance des travaux du Conseil de développement et de son fonctionnement, nécessité d'élargir la participation citoyenne autour du suivi-évaluation des politiques publiques, etc.

➔ **3 modifications apportées :**

- ➔ **Objectif 3** : (1) « *Lannion-Trégor Communauté prévoit d'organiser des actions ciblées [d'information], à l'échelle du territoire dans son ensemble ou à l'échelle d'un ou plusieurs de ses sept pôles. Ces actions s'appuieront sur un diagnostic préalable [...]* (2) « *L'enjeu de la visibilité du Conseil de développement sera traité en priorité, en travaillant notamment sur la mise à disposition de ses travaux. »*
- ➔ **Objectif 5** : « *Lannion-Trégor Communauté mettra en place une veille pour identifier les bonnes pratiques en matière d'implication de la société civile et des habitants, notamment les plus jeunes d'entre eux, dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques »*

Défi « Préserver et valoriser l'environnement » (1/2)

139 observations au total

- De manière générale, les chantiers et objectifs de ce défi, dans leur formulation du moins, sont perçus comme étant à la hauteur des enjeux liés aux transitions énergétiques et écologiques. Cependant de nombreuses observations regrettent le manque d'objectifs chiffrés et opérationnels, et alertent sur le bilan écologique de certaines opérations.
- Le projet de territoire n'est pas un plan d'action mais une feuille de route stratégique. Les objectifs opérationnels et chiffrés, ainsi que l'évaluation des indicateurs qui en découlent, relèvent d'autres documents de planification et en particulier pour ce défi : du PCAET, du PLUi-H, du Plan de prévention des déchets, des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ou encore du Plan de lutte contre les algues vertes.

Défi « Préserver et valoriser l'environnement » (2/2)

➤ A relever également de nombreuses observations sur le chantier 6 : « Soutenir et valoriser l'agriculture du Trégor à taille humaine et vertueuse » qui s'interrogent sur la notion d'agriculture « à taille humaine » et certaines pratiques agricoles contraires à la préservation de l'environnement.

→ Une agriculture à taille humaine correspond à des exploitations, détenues par les agriculteurs eux-mêmes, qui sont transmissibles et viables sur le plan économique et social. Elle permet le maintien d'un tissu rural dense. Une agriculture vertueuse induit des engagements environnementaux et sociétaux progressifs et continus, et le « bien manger pour tous » que LTC soutient fortement.

→ 3 modifications apportées sur ce défi :

- **Objectif 13** : Ajout de la ferme opposition de LTC au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion
- **Objectif 14** : Complément de rédaction sur la gestion des espaces naturels
- **Section « Mise en œuvre » du projet de territoire** : Ajout du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) dans les plans de référence.

Défi « Mobiliser nos potentiels pour une économie innovante, durable et créatrice d'emplois »

65 observations

- De nombreux avis s'expriment en faveur d'une diversification des filières économiques du territoire. Certains prônent un changement de modèle qui soit plus résilient face au réchauffement climatique et aux échanges économiques mondialisés.
- LTC confirme sa volonté de soutenir de façon équilibrée et durable les différentes économies présentes sur le territoire : les hautes-technologies, le tourisme, l'agriculture, l'économie maritime, l'économie de proximité mais aussi l'économie sociale et solidaire, les *low-tech*, les circuits-courts, etc. Les transitions constituent un moteur de ses actions (cf objectif 27)
- ➔ **4 modifications apportées sur ce défi :**
 - **Objectif 19** : Précision concernant la nature du pôle industriel trégorrois (« de la production à la recherche ») et intégration des domaines du « sonore » dans les activités de hautes-technologies
 - **Objectif 25** : Intégration des sujets de la reconversion professionnelle et de la diffusion de la culture scientifique
 - **Objectif 27** : Intégration du développement des espaces de co-working

Défi « Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités » (1/3)

111 observations sur ce défi

➤ Sur l'aménagement de l'espace :

Plusieurs avis se sont exprimés en faveur d'un aménagement cohérent autour des centralités pour éviter les déplacements contraints et contre l'étalement urbain et la consommation foncière (et pour certain, une application immédiate du principe de « Zéro Artificialisation Nette » - ZAN).

➤ Sur la mobilité:

Des avis ont été formulés en faveur d'une politique plus ambitieuse en matière de mobilités décarbonnées: transports collectifs, ferroviaires, pistes cyclables sécurisées, arrêt du transport aérien, et certains contre les projets routiers du Pont aval et du contournement de Ploubezre en pointant une contradiction avec l'objectif de réduction des GES et de limitation de l'étalement urbain.

→ LTC rappelle son engagement pour les solutions alternatives à la voiture individuelle (cf. chantier 10)

→ LTC précise que le Projet de territoire « Cap 2040 » est fondé sur le SCoT, qui organise le territoire autour des centralités et rend possible les projets du Pont Aval et de contournement de Ploubezre.

Défi « Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités » (2/3)

→ 5 modifications apportées suite à la consultation sur ce défi :

- **Objectif 30 « Aménager le territoire pour tendre vers « Zero artificialisation nette et préserver les paysages »**

→ Ajout de la notion de paysage sonore.

- **Objectif 36 « Réduire les trafics automobiles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre »**

→ Ajout : « *les infrastructures dédiées aux modes actifs seront réalisées très rapidement.* »

→ Ajout « *Les infrastructures cyclables auront été construites au préalable* » [avant la construction de nouvelles infrastructures routières].

→ Précision « *L'usage de la plateforme aéroportuaire et l'offre de transport aérien vers/depuis Lannion seront retravaillés **sans remettre en place une ligne régulière et en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.*** »

Défi « Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités » (3/3)

→ modifications apportées suite à la consultation sur ce défi (suite) :

- **Objectif 37 « Sécuriser les circulations internes au territoire, en particulier dans les centralités »**

→ Ajout / précision « *La communauté d'agglomération participera à l'optimisation et à la sécurisation des infrastructures routières existantes **afin de les adapter aux nouvelles mobilités (vélo, covoiturage)**, en particulier pour renforcer les différents niveaux de centralités. **Les nouvelles infrastructures seront accessibles aux transports en communs** ».*

99 observations sur ce défi

➤ Sur l'habitat

De nombreuses observations soulignent les phénomènes de spéculation immobilière sur le littoral qui excluent une partie des Trégorrois (jeunes actifs notamment), qui semblent s'accroître avec la crise sanitaire. Des avis défendent le développement de nouvelles formes d'urbanisme/habitat permettant de tenir les objectifs de mixité sociale et générationnelle tout en limitant l'étalement urbain.

➤ Sur le volet cohésion sociale

La problématique de la solidarité intergénérationnelle est soulignée à plusieurs reprises, au regard de l'allongement de la vie et des contraintes croissantes s'exerçant sur les actifs (sociales, financières...). L'absence de mention des gens du voyage est mise en évidence.

➤ Sur le volet culturel et sportif

Des avis expriment le souhait d'un soutien plus important de LTC aux très nombreux *petits* lieux culturels dont l'existence contribue à une large diffusion, et aux pratiques culturelles *hors les murs* (expositions, concerts, ateliers pour les amateurs, lieux de résidence, de création, de répétition...).

Par ailleurs bon nombre d'avis s'expriment en faveur d'une meilleure prise en compte de la langue et de la culture Bretonne dans le Projet de territoire et la politique communautaire.

Enfin un certain nombre d'avis s'exprime en faveur d'un équipement aquatique pour le sud est du territoire.

→ 4 modifications apportées suite à la consultation :

- **Section « Mise en œuvre du Projet de territoire » et documents cadre :**

- Ajout du « Schéma communautaire en faveur de la langue bretonne 2020-2022 » et de La Charte « Y'a D'ar Brezhoneg »

- **Section « Prendre sa place dans le monde de 2040 »**

- Ajout d'un paragraphe dédié à la langue bretonne : « Une identité à transmettre et valoriser »

- **Objectif 44 : Accompagner les personnes vulnérables**

- Ajout d'une référence aux gens du voyage

- **Objectif 46 : Transmettre et partager les arts, la culture et le patrimoine.**

- Ajout d'une référence au schéma communautaire en faveur de la langue bretonne.

LANNION-TREGOR • COM

S U I V E Z - N O U S

f

in



YouTube

MERCI DE VOTRE ATTENTION - TRUGAREZ